DÉCISION SUR L'ÉLECTION ET LA NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

Doc. Assembly/AU/3(XXXIV) & Assembly/AU/4(XXXIV)

La Conférence,

- 1. PREND NOTE des rapports de la Commission sur l'élection du Président et du Vice-président de la Commission de l'Union africaine, respectivement ;
- **2. ÉLIT** les personnes suivantes pour un mandat de quatre (4) ans comme suit:

No.	NOM	GENRE	PAYS	RÉGION	PORTE FEUILLE
1	Moussa Faki	Homme	Tchad	Afrique	Président
	MAHAMAT			centrale	
2	Dre MONIQUE	Femme	Rwanda	Afrique de	Vice-présidente
	Nsanzabaganwa			l'Est	

- 3. FÉLICITE le Président et la Vice-présidente nouvellement élus, leur souhaite le meilleur dans l'accomplissement de leur mandat et les ASSURE du soutien indéfectible de la Conférence ;
- **4. DÉCIDE** de déléguer son pouvoir de nomination des Commissaires au Conseil exécutif.